



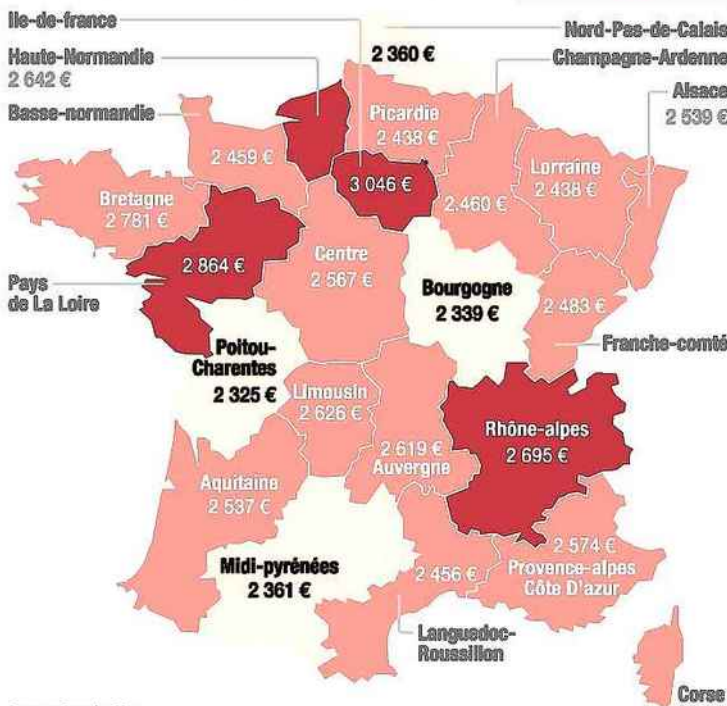
Retraite : moins cher chez nous

L'hébergement des anciens dans les maisons de retraite privées est moins onéreux dans le Poitou-Charentes que dans les autres régions françaises et particulièrement la région parisienne.

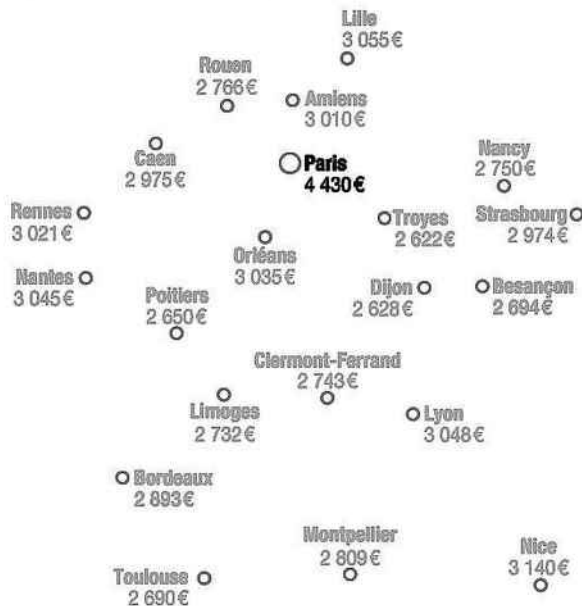
TARIFS EN MAISON DE RETRAITE PRIVÉES

Les EHPAD privés en France

■ Coût moyen mensuel par région (hors capitales) de 2 325 € à 3 046 €



■ Coût moyen mensuel dans les grandes villes



Source : Retraite Plus

22.05.2015

Gérard CURÉ
redac.nriort@courrier-ouest.com

Trouver une place dans une maison de retraite n'est pas toujours chose aisée. Mais pouvoir financer son hébergement est souvent encore plus délicat. Le maintien à domicile est, certes, la solution idéale quand elle est possible. Mais pour les personnes dépendantes, handicapées ou nécessitant une surveillance de tous les instants, le séjour en hébergement pour

personnes âgées est bien souvent la seule possibilité.

Le Poitou-Charentes champion de France

Il existe deux sortes de maisons de retraite : celles du secteur public et celles du secteur privé. Les places dans les premières sont souvent prises d'assaut car le séjour y est considéré comme moins onéreux. Pour ce qui est des structures privées, les prix peuvent varier

énormément, selon les prestations qu'offre l'établissement.

« Retraite Plus », un organisme d'orientation en maison de retraite, vient de publier une étude nationale sur les tarifs de séjour en Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) qui révèle que c'est en Poitou-Charentes que cet accueil est le moins onéreux. Dans les établissements privés des quatre départements picto-charentais, le tarif moyen mensuel de l'accueil est de 2 325 € par mois. C'est

un peu moins cher que dans le Nord-Pas-de-Calais (2 360 €) et Midi-Pyrénées (2 361 €).

A l'autre bout du classement, on trouve l'Île de France, avec 3 046 €, les Pays de la Loire, avec 2 863 € et la Bretagne, avec 2 781 €.

Dans les villes, Poitiers est bien placé avec un tarif moyen mensuel de 2 650 €, juste derrière Dijon (2 628 €) et Troyes (2 622 €). Les villes les plus chères sont bien évidemment Paris (4 430 €), mais aussi Nice (3 140 €) et Lille (3 055 €).

**REPÈRE**

Comprendre les tarifs des maisons de retraite

Les maisons de retraite publiques dépendent des collectivités locales ou des hôpitaux publics et leur tarif est fixé par le Département. Le coût moyen mensuel en maison de retraite publique est aujourd'hui évalué à 1 600 euros

Moins onéreux que leurs équivalents du privé, les Ehpad publics privilégient généralement les personnes à faibles ressources financières.

Par ailleurs, la plupart des maisons de retraite ont signé la convention Ehpad qui impose un calcul des tarifs en section, c'est-à-dire une séparation claire et explicative du tarif. Les dépenses sont donc classées en trois grandes catégories.

« Le tarif hébergement », qui couvre l'intégralité des prestations d'administration générale, d'hôtellerie, de restauration, d'entretien et

d'animation. Celui-ci n'est pas lié à l'état de dépendance de la personne âgée et est donc identique pour tous les résidents d'un même établissement bénéficiant d'un même niveau de confort.

« Le tarif dépendance », qui comprend l'intégralité des prestations d'aide à la surveillance nécessaire à l'accomplissement des actes de la vie quotidienne. Il est évalué par un médecin en fonction du degré de dépendance de la personne âgée, à partir d'une grille nationale d'autonomie gérontologie (AGGIR). Cela veut dire que plus le résident est dépendant, plus le coût est élevé.

« Le tarif soins », qui recouvre l'intégralité des dépenses de fonctionnement de l'établissement relatives aux charges du personnel. Il est directement versé à l'établissement par l'Assurance-maladie. Le résident n'a donc rien à payer, exception faite des consultations de médecins généralistes ou spécialistes de ville qui ne sont pas incluses dans ce tarif et sont donc à sa charge. Les règles de remboursement sont alors les mêmes que s'il vivait à son domicile.



Les maisons de retraite investissent pour le confort des résidents.

A SAVOIR

Quelques chiffres

Actuellement, environ 592 000 personnes sont logées dans des Ehpad. La durée moyenne de séjour dans un Ehpad est d'environ trois ans.

L'âge moyen des résidents est de 86 ans pour les femmes et de 84 ans pour les hommes.

83,2 % des personnes hébergées en Ehpad perçoivent l'Allocation personnalisée d'autonomie.



A Niort, la maison de retraite du Sacré-Cœur est en pleine rénovation.